



**Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE**

**Section de la Haute Loire**

**17, rue des moulins – BP351**

**43012 LE PUY EN VELAY CEDEX**

**fo.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr**

**Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>**

## **CHS du 15/04/2013**

En liminaire les représentants de Force Ouvrière ont mis l'accent sur l'obligation pour la Direction de protéger les agents dans une période où l'agressivité du public peut se faire jour dans le contexte que l'on connaît.

Le Directeur a indiqué avoir demandé aux chefs d'unité d'être encore plus présents que d'habitude auprès du personnel d'accueil. Un « référent » sécurité a été nommé par le Directeur : M. Rouchon.

### **Rapport du médecin de prévention :**

FO a souligné le fort pourcentage d'agents en souffrance au travail d'après les conclusions de ce rapport : *« la souffrance au travail s'exprime moins qu'en 2011 dans une certaine résignation et perplexité des agents mais reste présente dans 50% des cas. Surcharge de travail, hiérarchie toujours plus pressante. Doute, perplexité... »*. Pour les représentants FO se sont les causes de ce malaise qu'il faut combattre plutôt que de déplorer cet état de fait.

### **Liste des postes des agents exposés à des risques professionnels :**

Dans notre administration il s'agit des agents exposés au risque routier, au risque psychosociaux ou à des risques divers (produits d'entretien...).

Les services concernés sont : le PRS, L'huissier, les Auditeurs, les vaguemestres, la concierge de la DDFiP, la CID, l'assistant de prévention, les personnes au standard-accueil, les vérificateurs de la Dircofi, les agents Berkani du restaurant administratif et de ménage, les géomètres, les évaluateurs des Domaines, la BDV, la BCR, le PCE, le service de Contrôle de la redevance, l'ERD, le caissier de la DDFiP, les chefs de poste intérimaire.

Il n'y a pas de changement par rapport à l'année précédente.

Ces agents bénéficient d'une visite médicale par le médecin de prévention une fois par an, les autres agents bénéficiant d'une visite tous les 5 ans.

FO a demandé si, pour ces personnes, le contenu de l'examen médical était adapté. Le médecin a indiqué que ce n'était pas le cas. L'inspecteur santé et sécurité au travail, M. Espinat a proposé de lui communiquer une grille d'énumération des risques potentiels qui permettrait d'établir un bilan plus détaillé de ces visites.

## **Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail :**

Chaque année le Secrétariat Général des Ministères économiques et financiers détermine des axes et indique des orientations que doivent suivre les CHSCT. Pour FO ces directives sont simplement indicatives et le syndicat conserve sa liberté d'expression et d'action.

La note pour 2013 fait état d'un contexte reflété par les constatations des médecins de prévention qui recoupe celles effectuées en Haute Loire.

FO s'appuiera en particulier sur cette note pour que la « Prévention des risques psychosociaux et des Troubles musculo-squelettiques » soient pris au sérieux par la hiérarchie dès qu'un agent rencontre un problème.

Concernant les crédits du CHSCT le document rappelle les trois critères principaux qui président toujours à l'emploi des crédits de CHSCT : l'exemplarité, la complémentarité ou l'urgence.

Une partie de la note est consacrée à sensibiliser les membres du CHSCT à une gestion pluriannuelle des crédits. Force Ouvrière fait la différence entre l'arbitrage auquel une organisation syndicale peut participer pour que ces crédits demeurent bien consacrés à leur objet (la santé et la sécurité au travail) et une gestion partagée avec la Direction sur une période pluriannuelle. Fidèle à ses principes, FO refusera de s'inscrire dans toute programmation pluriannuelle de dépenses qui doit rester la responsabilité de la Direction. Agir autrement consisterait à s'engager sur une voie autre que la défense des intérêts des agents.

## **Examen des cahiers Santé et Sécurité au Travail :**

Trésorerie du Puy-Ville :

- L'une des deux toilettes réservées au personnel féminin est condamnée au motif que le carrelage tombe. Résultat : une seule toilette pour 22 personnes !  
Selon le service budget-logistique, le problème est dû à l'inertie du propriétaire. Cette situation est intolérable ! Ne peut-on pas décoller les carreaux qui menacent ruine et rouvrir le sanitaire en attendant la réparation ?
- Problème du guichet : malgré nos mises en garde (cf. la trésorerie de Brioude), la pose de parois vitrées génère un fort courant d'air dans les ouvertures qui fait voler les billets. De plus les agents doivent parler très fort pour se faire entendre par le public ce qui gêne les collègues qui travaillent à côté. Enfin une paroi opaque empêche l'agent à la caisse de voir arriver les usagers et est souvent surpris en plein comptage d'espèces. Une étude complète va être demandée au fournisseur qui a posé les parois vitrées (micro, passe-document et paroi opaque).

SIE d'Yssingaux :

- La directrice du pôle transverse va se renseigner pour savoir s'il reste des problèmes concernant le chauffage.

## **Exercices d'évacuation :**

Le comité avait deux comptes rendus d'exercices à consulter. Ces exercices sont l'occasion de tester le matériel. En effet des alarmes sont à mettre ou à renforcer dans certains endroits dans l'immeuble de Terrasson.

Sur la proposition des représentants de FO le président demande à l'assistant de prévention de recenser les serre-files qui n'ont pas encore bénéficié de formation pour pallier à cette lacune.

Sur proposition également de FO il sera demandé aux chefs de services des trésoreries extérieures d'indiquer les issues de secours aux membres de l'ERD. Plus largement il leur sera demandé de faire visiter le poste à ces agents.

## BUDGET :

Le budget 2012 s'élevait à 47 450 €. Celui de 2013 est en progression de 2,2%, conséquence stupéfiante de la réduction des emplois dans notre ministère rapportée au budget Hygiène et Sécurité dont le volume a été maintenu.

Sur le montant délégué pour 2013 (**48 598 €**), il a été retenu, à ce jour, environ 18 183 € de dépenses relevant des critères santé et sécurité au travail.

Les collègues peuvent s'inscrire à différents stages, FO a demandé que l'assistant de prévention renvoie un appel à candidature car cela a peut-être été perdu de vue.

La pose de film sur les parois vitrées du centre des finances publiques de Brioude ne s'est pas révélée satisfaisante car trop sombre l'hiver. L'opération qui faisait l'objet d'un essai dans un bureau, ne sera pas poursuivie.

Concernant les fenêtres dont les joints du double vitrage est défaillant dans l'immeuble rue Terrasson un devis est demandé.

Un débat a eu lieu sur la possibilité de doter les agents, progressivement, d'écrans 22 pouces, y compris sur des crédits CHSCT, en partie. Force Ouvrière n'est pas opposée à cette approche dont les détails restent à définir.

Les agents qui ont, dès aujourd'hui, des problèmes de vue doivent passer par le médecin de prévention pour demander l'attribution d'un tel matériel.

Un devis va être à nouveau demandé pour les fenêtres d'Yssingeaux. De même pour le matériel de guidage pour sourds et malentendant qui est encore entreposé au Centre.

## Questions diverses :

- A l'occasion de l'évocation des **sous-sols de l'immeuble rue Terrasson** les représentants de FO DGFIP 43 ont rappelé au président sa promesse de faire tenir ces locaux propres lorsqu'il a pris la décision d'y entreposer les dossiers papiers des contribuables (archives « vivantes »). En effet ces locaux sont dans un état de poussière et de saleté repoussant.

- Projet de réorganisation de la **Trésorerie du Puy Ville** : Le Directeur a indiqué que le CHS Ministériel du 4/4/2013 n'a pas évoqué cette demande et que le Groupe de Travail du même CHSM l'évoquera le 18/4/2013 (décision qui sera avalisée par la séance institutionnelle du 4 juillet). Si cette instance nous propose de faire une étude, la direction souhaite que nous en reparlions à ce moment-là. A une intervention réclamant qu'aucune somme ne soit être consacrée à cette étude, le président a déclaré : *« si tout le monde pensait cela, c'est très bien, pas d'étude et je peux mettre en place cette réorganisation dès la semaine prochaine »*.

FO a réitéré sa position :

1. Nous souhaitons que l'administration abandonne son projet dans la mesure où il a soulevé l'opposition unanime des collègues,
2. notre demande était celle d'un expert indépendant. C'est le Secrétariat Général qui nous a proposé les services de l'ergonome du Ministère puis le recours à un cabinet privé,
3. pour faire valoir le point de vue des collègues nous sommes pour une participation symbolique du CHSCT local, de l'ordre de 1000 €, au financement de l'étude.

Solidaire a continué à être d'accord avec nous sur ce point.

Pour conclure sur ce sujet les représentants de FO ont réagi fortement à cette remarque du Président : *« Les équipes (des différents services de la Trésorerie) ne sont pas assez importantes pour donner toute l'efficacité à ce type de structure »*. Nous sommes bien d'accord : au lieu de mettre « de l'humain » au cœur de nos services, comme le dit le DG, M. Bezard, il faut y mettre **des humains !**

- Le président a indiqué n'avoir aucune nouvelle sur les éventuels crédits qui auraient permis de doter le centre de **Brioude** d'un ascenseur.
- Sur une demande des représentants FO la direction s'est également déclarée sans nouvelle de la demande de changement du **lave-vaisselle du restaurant administratif**.
- Dans le cadre des regroupements de trésoreries prévues à court terme la direction a indiqué que les travaux à **Cayre** pourraient commencer en septembre ou octobre. Ils sont financés par la commune. FO a souligné qu'il ne faut pas négliger certains postes au prétexte qu'ils pourraient être fermés un jour. Selon le président le regroupement des Trésorerie est très lié à la carte territoriale qui a vocation à évoluer, évidemment.

Pour FO, en effet, la restructuration cantonale et la redistribution des rôles prévus par l'acte 3 de la décentralisation, de même que la réorganisation du secteur hospitalier, risquent d'entraîner la suppression de nombreuses trésoreries. Pour la direction : « *l'idéal serait d'en supprimer 11 sur 22* ».

- A la demande de FO le président indique que, concernant la réinstallation de la trésorerie de **Saugues**, il y a un accord de principe de l'échelon national sur le projet. Celui-ci n'est pas encore en état d'être présenté au CTL. La nouvelle installation se ferait plutôt début 2014.

**Plus FO ensemble, rejoignez nous !** 

## Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

	<b>BULLETIN D'ADHESION</b>
(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Chantal BONELLO, C des F P du Puy)	
NOM :	
PRENOM :	
GRADE :	
AFFECTATION :	
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP	
Fait à	, le signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu